

Le mot de l'Echevin des Travaux



Extrait du bulletin communal de mars 2003

Déneigement communal : Super !

Une fois de plus le déneigement organisé par le Service travaux fut impeccable. Nous avons reçu à maintes reprises des félicitations. Tant mieux. Les chauffeurs des camions et du tracteur et leurs coéquipiers ont fait du bon boulot. Dès 3h30 du matin, les axes et les rues difficiles de nos villages étaient dégagés pour le départ des travailleurs et du bus scolaire. Encore bravo à l'équipe.

2003 : la conjoncture est à la hausse à Rendeux.

Si l'économie mondiale a du mal à redémarrer, ce ne sera pas le cas dans notre commune. Du travail pour l'équipe communale et pour les entreprises, il y en a et même beaucoup. Ajoutons à la liste des travaux déjà cités dans le bulletin de décembre 2002 :

- Entretien extraordinaire des voiries
- Installation du chauffage central aux presbytères de Rendeux-Bas, Rendeux-Haut, église de Ronzon.
- Châssis de fenêtres au presbytère de Rendeux-Bas, à la salle de Chéoux.
- Création de ralentisseurs à Nohaipré et à Beffe
- Aménagement de la place du puits à Rendeux-Haut
- Plantation d'épicéas et de douglas sur plus de 9 ha à Laidprangeleux et Marcouray
- Aménagement de lotissements

Et dans le tiroir ...

D'autres projets sont dès à présent ficelés :

- Nouvelle voirie reliant Beffe à Trinal avec remplacement de la conduite d'eau (celle-ci à charge de la SWDE)
- Égouttage des rues Emile Dupont et des Corettes

Pour nos agriculteurs

- De nombreux chemins agricoles ont été asphaltés ces deux dernières années, le Collège a proposé une nouvelle vague de voiries à aménager, tout dépendra maintenant des crédits disponibles chez le Ministre Happart.
- Le taille haie communal a entamé l'entretien des haies en bordure des chemins publics permettant le passage des charrois de plus en plus encombrants.

Ecole communale : extension

Le gros œuvre est terminé et le toit est pratiquement placé. Le gel et la neige ont provoqué du retard dans les travaux. Nos bambins attendront encore quelques mois avant d'inaugurer les nouvelles classes.

Lotissements communaux

En février, le Conseil communal a décidé de réaliser deux lotissements : l'un à Devantave

« Devant le Broulin », l'autre à Rendeux-Haut rue du Petit Bois, et aussi de vendre une parcelle à bâtir rue Saint-Jean à Rendeux-Haut. Ces emplacements au prix intéressant sont destinés aux citoyens de Rendeux ou aux personnes qui désirent s'y domicilier. Avis à nos jeunes !

Enfin

Petit à petit, de bonnes choses continuent à se mettre en place. Les associations sont toujours actives et proposent une panoplie d'occupations et de manifestations. Les jeunes sont très présents en tout lieu et aiment se rencontrer dans tous les villages. Ils prennent part aux activités de leurs aînés, garantissant ainsi la pérennité de nos traditions. Ils y apportent une note nouvelle propre à leur génération.

Je vous souhaite à tous un excellent printemps

Philippe CORNET